

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU POLE TERRITORIAL DE L'ALBIGEOIS ET DES BASTIDES

SEANCE DU 30 MARS 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 30 mars à 18h00, le Comité Syndical dûment convoqué, par courrier électronique du 17 mars 2022, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil de la CC du Carmausin Ségala à Carmaux, sous la présidence de Jean-Luc ESPITALIER

Objet : Présentation et approbation du compte de gestion 2021
Référence : D 2022.7

Délégués en exercice : 23 Suppléants : 14
Délégués présents : 20 Pouvoir : 1
Voix délibératives : 21

Titulaires présents : J-Marc BALARAN, Bruno BOUSQUET, J-Louis BOUSQUET, Bernard BOUVIER, Sylvian CALS, J-Luc CANTALOUBE, Patrick CARAYON, J-Claude CLERGUE, Claude CRAYSSAC, Françoise EMERIAUD, J-Luc ESPITALIER, Guy GAVALDA, Sylvie GRAVIER, J-Claude MADAULE, Christian PUECH, Marie-Claude ROLLAND, Didier SOMEN, Pascal THIERY, Myriam VIGROUX

Titulaires représentés : Sabine BOUDOU-OURLIAC donne pouvoir à Sylvie GRAVIER

Suppléants présents avec voix délibérative : J-Michel SIBRA,

Titulaires excusés : Christine BARRILLIOT,

Suppléants présents sans voix délibérative : Sandrine SANDRAL,

Suppléants excusés : Serge BOURREL, J-Marc SENDES,

Autres participants : Antoine BOUTONNE, Loris CARIOU, Stéphanie CANTALOUBE, Dominique DECLERCQ PUYPE, Julien FRAT, Anaïs HUOT, Emmanuelle SUBSOL LE BORDAYS

Secrétaire de séance : Marie-Claude ROLLAND

Monsieur le Président présente aux membres du Comité Syndical le Compte de Gestion 2021 tel qu'il a été établi par Monsieur le Receveur du Service de Gestion Comptable d'Albi :

	Résultats à la clôture de l'exercice 2020	Part affectée à l'investissement 2021	Résultat de l'exercice 2021	Résultat de clôture de l'exercice 2021
Investissement	27 337.52 €	0 €	-2329.62 €	25 007.90 €
Fonctionnement	280 172.02 €	0 €	37 680.88 €	317 852.90 €
TOTAL :	307 509.54 €	0 €	35 351.26 €	342 860.80 €

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- DECLARE que le Compte de Gestion 2021 du Budget Général, dressé par le Receveur, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre figure la liste et la signature des membres présents

**Certifié conforme,
Le Président, Jean-Luc ESPITALIER**

